PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'IAE DIJON
DU VENDREDI 27 JANVIER 2023

(EN DISTANCIEL)

Le Directeur ouvre la séance à 9h

Présents ou représentés : Mme ANTEBLIAN Blandine, Mme BOIS Muriel, M. BELVAUX Bertrand, M. CLERC Emmanuel, Mme COLLANGE Véronique, Mme DE OLIVEIRA Aurore, Mme Rachel DROUX, M. HERVÉ Fabrice, M. MERCIER Samuel, M. NOTEBAERT Jean-François, Mme PODEVIN Julie, M. VALDENAIRE Jean-François et M. WEGMANN Grégory.

Excusées : Mme MALICET Gwénola et Mme RENAUD Angèle.

Invité : M. BONACHE Adrien et M. CARRE Romain.

1. Approbation du PV du Conseil du 16/12/2022 :

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(13 VOIX)

2. Remboursement de la couronne funéraire pour les obsèques de M. Jacques DUTERTRE :

Pour les obsèques de M. Jacques DUTERTRE, fondateur du Master GHR, Samuel MERCIER a envoyé une couronne funéraire. Le conseil vote le remboursement à Samuel MERCIER de 116,30€.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(13 VOIX)

3. Accord international avec la Japan University of Economics de Fukuoka **:**

Accord d'échange d'étudiants et d'enseignants entre l'IAE et la JUE.

L'accord initial prévoit un maximum de 10 étudiants échangés par année, nous débutons l'accord avec 3 places ouvertes pour les entrants et 3 pour les sortants.

Le partenariat est ouvert aux étudiants de niveau Licence, ainsi qu'aux étudiants du Master MAE. Deux campus :
- les cours de Licence sont donnés sur le campus de Fukuoka
- Les cours de Master sont donnés sur le campus de Tokyo**.**

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(13 VOIX)

4. Tarifs et conventions :
   - ✓ Convention ICE et son annexe :

Convention établie pour définir les conditions de versement, par UBFC à l'uB, des prestations effectuées par l'IAE de l'uB dans le cadre de la formation des doctorants inscrits aux écoles doctorales de l'UBFC. Elle couvre la durée totale du dispositif depuis son entrée en vigueur le 1er septembre 2019 jusqu'à la fin de sa mise en œuvre soit le 30 juin 2022. Elle est accompagnée de son annexe pour la liste des doctorants et les différentes matières.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(13 VOIX)

5. Questions diverses : /

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur lève la séance à 10H.

La secrétaire de séance

Muriel BOIS

Le Directeur de l'IAE

Samuel MERCIER

IAE DIJON
2 boulevard Gabriel
BP 26611 - 21066 Dijon cedex
iae.u-bourgogne.fr